

## Rapport Sur L'herbier De M. Georges Rouy

M. Ernest Malinvaud

To cite this article: M. Ernest Malinvaud (1889) Rapport Sur L'herbier De M. Georges Rouy, Bulletin de la Société Botanique de France, 36:10, CCLXXX-CCLXXXVIII, DOI: 10.1080/00378941.1889.10835911

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1889.10835911>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 20



View related articles [↗](#)

---

avaient amenés, ne tardaient pas à reprendre le chemin de Paris. Vivement touchés par la cordialité de la réception qui leur avait été faite, ils en emportaient un souvenir ineffaçable, ainsi que de tout ce qu'ils avaient vu dans cet établissement hors ligne où la science dirige constamment la pratique horticole.

ERNEST MALINVAUD.

RAPPORT SUR L'HERBIER DE M. GEORGES ROUY,  
par M. Ernest MALINVAUD.

Mercredi matin, 28 août, M. Georges Rouy réunissait, dans son élégant chalet de la rue Mozart, un groupe de confrères désireux de visiter son musée botanique, et M<sup>me</sup> Rouy l'aidait à nous faire de la façon la plus aimable les honneurs du logis, puis ceux de l'herbier : ne se bornant pas à tolérer et même à encourager les goûts scientifiques de son mari, — ce qui serait déjà peut-être un mérite peu commun, — elle les partage et s'y associe en lui prêtant souvent un concours aussi efficace que dévoué.

L'herbier Rouy a été commencé en 1868; notre confrère en posa solidement les premières assises avec ses récoltes de plantes françaises poursuivies sans relâche pendant vingt années d'herborisations sur les points les plus divers du territoire, notamment dans les Alpes, les Pyrénées, la Bourgogne, les environs de Paris, le département de la Manche, la région Méditerranéenne, etc. En même temps il l'enrichissait par les échanges et par les voies pécuniaires, soit en y ajoutant la majeure partie des exsiccatas publiés depuis quinze ans sur les flores européennes et orientales, soit par l'achat de collections particulières d'un grand intérêt à divers titres. Mais l'emploi de ces moyens ordinaires, dont l'efficacité était encore accrue par une infatigable activité, ne suffisait pas à notre confrère. La merveilleuse flore espagnole devait l'attirer au delà des monts; il voulut glaner à son tour sur cette terre promise, d'une inépuisable fécondité en formes curieuses et nouvelles, visitée avant lui par d'illustres botanistes et qui lui a fourni, comme elle avait donné à ses devanciers et donnera peut-être encore après lui à d'autres explorateurs, une moisson abondante de découvertes et de faits d'une haute valeur en géographie botanique. C'est en 1878 qu'il franchit les Pyrénées pour la première fois, et pendant plusieurs années il recommença ce fructueux voyage, visitant chaque fois méthodiquement une partie nouvelle de la péninsule ibérique. Les richesses botaniques qu'il en rapportait lui permirent de fonder le *Comptoir Parisien d'échanges de plantes* et d'entrer en relations avec l'Académie des sciences de Saint-

Pétersbourg, les Jardins de Copenhague, Lisbonne, Coïmbre, Palerme, Athènes, plusieurs Sociétés françaises et étrangères, avec les propriétaires de grands herbiers (Cosson, Boissier, MM. Burnat, Halacsy, etc.) et nombre de botanistes de diverses nations. Pour faire apprécier d'une façon plus précise l'importance de l'herbier constitué avec ces différents apports, nous donnons intégralement ci-après, d'après les notes que M. Rouy nous a communiquées, une énumération des pays dont la flore est représentée dans ses collections, et pour chacun corrélativement celle des voyageurs et botanistes qui ont récolté ou signé les échantillons.

ABYSSINIE. — Schimper.

AÇORES. — Drouet, Hewett C. Watson.

ALASKA ET ÎLES ALÉOUTIENNES. — Chamisso, Wossnessenski.

ALGÉRIE. — Allard, Balansa, Battandier, A. Chabert, Choulette, Clary, Clauson, Cosson, Courcière, Debeaux, Doumergue, Duhamel, Dukerley, Durando, Durieu, Gandoger, Garrigues, H. Gay, Hénon, Julien, Lallemand, Lefranc, A. Letourneux, Lucas, Mac-Carthy, Ch. Martins, Maury, Miergues, Munby, Pomel, V. Reboud, Rossel, H. Roux, Salle, Schmitt, Trabut, Tribout, de Vésian, Warion.

ANTILLES. — Bourgeau, Eggers, Ramon de la Sagra, Sintenis.

ARABIE. — Boissier, Schimper.

ARCHIPEL. — Cadet de Fontenay, Dumont d'Urville, de Heldreich, Orphanidès, Pichler.

ASIE MINEURE. — Aznavour, Balansa, Barbey, Blanche, Boissier, Bornmuller, Bourgeau, Deyrolle, Du Parquet, Gaillardot, Haussknecht, de Heldreich, Kotschy, Letourneux, André Michaux, Péronin, Pichler, Pinard, Post, Sintenis, Szovits.

AUSTRALIE. — Lhotsky, Muller, Tœpffer, Verreaux, Wilhelmi.

BALÉARES (ILES). — Boissier, Bourgeau, Burnat, Cambessèdes, Marès, Porta et Rigo, Rodriguez, Vollert.

BOLIVIE. — Mandon.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE. — Beck, de Degen.

BRÉSIL. — Bryrich, Claussen.

BULGARIE. — Bornmuller, de Janka, Velenowsky.

CANADA. — Chalmers, Fowler, Holmer, Matthew.

CANARIES. — Berthelot, Bourgeau, de La Perraudière, Masferrer, Sagot, Webb.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE ET CAFRERIE. — Bolus, Mac-Owan, Murray, Quenedey, Tuck.

CAUCASE ET DAGHESTAN. — Becker, Boskener, Brotherus, Buhse,

Caltso, Frick, Hohenaker, C.-A. Meyer, Owerin, Ruprecht, Smir-  
noff, Wittmann.

CHILI. — Lechler.

CHYPRE. — Kotschy, Sintenis et Rigo.

CORSE. — Arthur André, Burnouf, Debeaux, Frey, Gillot, Huon, G. Le  
Grand, Mabille, Mercier, Requier, Revelière, Reverchon, Soleirol.

CRÈTE. — De Heldreich, Reverchon, Sieber, Spreitzenhofer.

CYRÉNAÏQUE ET TRIPOLITAINE. — Daveau, Du Parquet, Ruhmer.

ÉGYPTE ET NUBIE. — Barbey, Cramer, Delile, Du Parquet, de Fonte-  
nay, Kotschy, Kralik, Letourneux, Raddi, Schweinfurt, Sichenberger.

ESPAGNE. — Badal, Balaguer, Barincou, Boissier, Bolos, Bordère,  
Bourgeau, Bonsor, Burnat, Pedro del Campo, Casaviella, Clemente,  
de Coincy, Compañó, Cordoniu, Costa, Dautez, Duchartre, Dufour,  
Durieu, Fragoso, Fritze, Guirao, Hackel, Hegelmaier, Lacaita, La-  
cassin, La Gasca, Laguna, Lange, Lázaro, Leresche, Levier, Loscos,  
Martin-Cercos, Mazaneda, Montagne, Oertel, Paú, Paul, Pernod,  
Porta et Rigo, Ramon, Reverchon, J.-O. Richard, Rodriguez, Rouy,  
Schmitz, Timbal-Lagrange, de Torrependo, Trémols, Vayreda, Will-  
komm, Winkler.

ÉTATS-UNIS. — Allen, Anderson, Asa Gray, Arthur, Bebb, Bessey, Bes-  
sing, Blake, Bolander, Bolm, Brendel, Canby, Chapmann, Clappe,  
Clinton, Congdon, Cratty, Curtis, Davis, Donflan, Drummond,  
Dupuis, Edward Lee-Greene, Eggert, Engelmann, Fœrste, Fowler,  
Hall, Howell, Hysems, Kirnskel, Klinton, Kumlien, Lherminier,  
Lloyd, Marcus E. Jones, Mason Bross, Michaux, Moyer, Munroë,  
Noisette, Nolz, Oakes, Harry Patterson, Pierron, Porter, Pringle,  
Priston, Richl, Rugel, Short, Suksdorf, Thimpson, Vasey, Vinzent,  
Werthner, Wibbe, Wright.

GRÈCE. — Guicciardi, Halacsy, de Heldreich (et Holzmann), Lacaita,  
Orphanidès, Pichler, Psaridès, Sartori, Topali.

GROENLAND. — Aug. Berlin, Hansen, Holboll, Jensen, Kolderup Rosen-  
winge, Kornerup, Nathorst, Peterseu, Pfaff, Rink, Ryder, Smith,  
Sylov, J. Vahl, Warming et Holm.

GUATEMALA. — De Turckheim.

GUINÉE ET GABON. — Jardin.

GUYANE. — Edm. Huet.

HAÏTI. — Pittard.

HINDOUSTAN. — Metz, Perrotet.

ILES ÉOLIENNES. — Lojacono.

ILES IONIENNES. — De Heldreich, Letourneux, Pichler, Spreitzenhofer,  
Schimper, Tommasini.

ILE DE LA RÉUNION. — Missionnaires.

- ILE SAINTE-HELENE.** — Melliss.  
**ILES SANDWICH.** — Jardin.  
**ISLANDE.** — Aube, Edm. Huet, Krabbe, Paykull, Thoroddsen.  
**JAPON.** — Matsumura.  
**JAVA.** — Zollinger.  
**LABRADOR.** — Cauby, Glitsch.  
**LAPONIE** (scandinave et russe). — Ahlberg, Anderson, Brotherus, Enwald et Knabe, de Geete, Hakansson, Indebetou, Lalin, Nathorst, Nylander, de Rougemont, Skanberg, Wahlenberg, Zetterstedt.  
**MADAGASCAR.** — Hildebrandt.  
**MADÈRE.** — Fritze.  
**MALACCA.** — Kehding.  
**MALTE.** — De Fontenay.  
**MAROC.** — Balansa, Grant, Ibrahim et Mardochée (par le Dr Cosson), Schousboë, Warion.  
**MARTINIQUE.** — Bellanger, Hahn.  
**MÉSOPOTAMIE.** — Haussknecht, Sintenis.  
**MONTÉNÉGR0.** — Pichler.  
**MEXIQUE.** — Bilimek, Bourgeau, Kerber, Pringle, Sartori, Virlet d'Aoust.  
**NOUVELLE-CALÉDONIE.** — Vieillard.  
**NOUVELLE-GRENADE.** — Bayon.  
**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — Helm.  
**NOUVELLE-ZEMBLE.** — Kriwoscheja, Al. Lehmann, Sterneek.  
**PÉROU.** — Lechler.  
**PERSE.** — Buhse, Bunge, Haussknecht, Kotschy, Lehmann.  
**PORTUGAL.** — De Coincy, Coutinho, Da Cunha, Daveau, Durant, Ferreira, Fonseca, Goltz de Carvalho, Guimaraes, Henriques, Levier, de Mariz, Mendoça, Moller, Schmitz, Welwitsch, Willkomm, Winkler, Zuqte.  
**RÉPUBLIQUE ARGENTINE.** — Eggers, Galander, Hieronymus, Lorentz.  
**RHODES.** — Bourgeau, Hedenborg.  
**ROUMANIE.** — Grecescu, Sintenis.  
**SARDAIGNE.** — Forsyth Major, de Notaris, Reverchon, Sardagna.  
**SÉNÉGAMBIE ET RIO NUNEZ.** — Jardin.  
**SERBIE.** — Bornmuller, Derocca, Pancic, Pelivanovic, Dragutin Petrovic, Sava Petrovic.  
**SIBÉRIE** (y compris KAMTSCHATKA, MANDCHOURIE et ÎLE SACHALIN). — Augustinowicz, Brylkin, de Bunge, Czekanowski, Faskmann, Gebler, Glehn, Groom, Hage, Lessing, Maak, C.-A. Meyer, Middendorf, F. Muller, Politow, Steven, Stubendorff, Thornann, Turczaninow, Wossnessenski.

SICILE. — Bianca, Borzi, de Coincy, Cosson, Lacaita, Lojaco, Nicotra, Strobl, Todaro.

SONGARIE. — Kuhlewein, Meinshausen, Schliapin, Schrenk.

SPITZBERG. — Elgenstierna, Th. M. Fries, Gyllencreutz, Gustapon, Kjellman, Malmgren, Nathorst, Oberg, Parry, Sterneck, Thoren.

TERRE-NEUVE. — Edm. Huet.

TEXAS. — Berlandier, Vinzent.

TUNISIE. — Barratte, Cosson, Du Parquet, Juffé, Kralik, Letourneux, Robert.

TURKESTAN. — Karelina, Lehmann.

TURQUIE. — Aznavour, Beck, Charrel, Du Parquet, Frivaldsky, de Janka, Pestalozza, Pichler, Sintenis.

URUGUAY. — Lorentz.

Les flores d'Allemagne, Autriche-Hongrie, France, Italie, Grande-Bretagne, Russie et Finlande, Suède et Norvège, et Suisse sont fort bien représentées.

Voici, pour quelques genres, le nombre des espèces que nous avons noté : *Ranunculus*, 241 ; *Alyssum*, 103 ; *Helianthemum*, 129 ; *Dianthus*, 192 ; *Ulex*, 28 ; *Genista*, 107 ; *Cytisus*, 52 ; *Saxifraga*, 189 ; *Centaurea*, 321 ; *Linaria*, 173 ; *Sideritis*, 54 ; *Thymus*, 86 ; *Salix*, 103 et 91 hybrides ; *Luzula*, 35 ; *Carex*, 325 ; *Avena*, 42, etc.

M. Rouy estime que son herbier contient actuellement environ 22 000 espèces appartenant à 2482 genres, et au moins 100 000 parts, soit en moyenne quatre ou cinq par espèce. Lorsqu'il reçoit la même plante de plusieurs correspondants, les échantillons qu'il garde de préférence sont originaires d'habitats très éloignés les uns des autres. Ainsi nous remarquons que les lieux de provenance extrêmes des exemplaires du *Papaver nudicaule* L. sont le Groenland et la Nouvelle-Zemble ; du *Cortusa Matthioli* L., Savoie, Iénisséï, île Sachalin ; du *Potentilla pensilvanica* L., États-Unis, Espagne et Maroc ; du *Saxifraga stellaris* L., Groenland, Laponie, Corse et Macédoine ; du *Linum corymbulosum* Reichb., France occidentale, Abyssinie et Songarie chinoise, etc.

L'installation de l'herbier nous a paru mériter d'être proposée et décrite comme un modèle du genre ; tout y est confortable et de bon goût sans luxe inutile. Sans doute beaucoup de botanistes n'ont pas la possibilité de faire aussi bien, mais ceux qui voudraient appliquer les mêmes procédés sur un plan réduit trouveront dans les détails que nous allons donner d'utiles indications.

L'herbier est rangé dans des armoires vitrées (de 0<sup>m</sup>,65 de largeur sur 0<sup>m</sup>,50 de profondeur et 2<sup>m</sup>,75 de hauteur), adossées aux murs et sur-

montées d'impostes également vitrées. Sur des rayons placés dans chaque armoire et distants en hauteur de 47 centimètres sont posés verticalement et alignés de gauche à droite les paquets, de 22 à 25 centimètres d'épaisseur, très serrés entre deux solides cartons réunis d'un côté par un dos de toile forte et de l'autre par quatre cordons fixés aux cartons. Chaque paquet est muni, sur le dos, d'une étiquette portant la mention « HERBIER ROUY », et, au-dessous, un numéro d'ordre dont la référence au Répertoire et au Catalogue permet d'arriver à connaître, avec la plus grande célérité, le contenu du fascicule en résumé. L'ensemble de ces dispositions offre l'aspect d'une bibliothèque dont tous les volumes auraient la même reliure et le même format.

Le Catalogue de l'herbier est en préparation et sera prochainement terminé. Il composera trois gros volumes in-folio reliés en forme de grand-livre et de 800 pages chacun. Sur chaque page sont inscrits successivement de gauche à droite, dans des colonnes distinctes : le numéro de la plante dans l'herbier, le nom de l'espèce, celui de l'auteur de l'espèce, les régions (département, province, chaîne de montagne, île ou ville) où elle a été recueillie (une ligne pour chaque nom géographique), le pays auquel appartient chaque localité citée, enfin le nom du botaniste qui a récolté la plante, et la date pour les récoltes antérieures à 1850.

## Exemples :

2007	POTENTILLA NIVEA	L.	Okhotsk Fl. Tchaoun  Fl. Olenek Caucase Laponie Spitzberg Dovre Hautes-Alpes Tyrol Ikertok	Sibérie orient. Sibérie bor.- or. Sibérie bor. Russie Russie Suède Norvège France Autriche Groenland	Wossnessenski. Ex hb. Acad. sc. Pétersbourg. Czekanowski. Becker. Malmberg. Thorén. Zetterstedt. Cornet. Huter. Kornerup.
5814	LAGOECIA CUMINOIDES	L.	Madrid Malaga Almeria Tarente Crète Mélos Rhodes Cilicie	Espagne Espanne Espanne Italie Turquie Archipel (C <sup>ie</sup> Anglaise) Asie Mineure	La Gasca (1804). Rouy (2 parts). De Coincy. Groves. Reverchon. Dumont-d'Urville (1819). Bourgeau. Péronin.

Le verso des pages est laissé en blanc, pour y inscrire au fur et à mesure les acquisitions récentes, soit les plantes entrant pour la pre-

mière fois dans l'herbier et qui sont indiquées en regard des espèces les plus voisines mentionnées au recto à droite, soit, pour celles précédemment inscrites, les localités nouvelles venant s'ajouter aux anciennes.

Toutes les plantes ont été empoisonnées et sont dans un état remarquable de conservation ; il faut sans doute l'attribuer en partie au soin de tenir les paquets dans des armoires closes et d'y faire de fréquentes recherches, mais aussi dans une très large mesure à l'efficacité du procédé de préservation dont M. Rouy fait usage. Nous avons prié notre collègue de vouloir bien nous faire connaître la façon dont on opère chez lui, et il nous a obligeamment remis la note détaillée suivante, en nous autorisant à la publier *in extenso*.

La solution à employer se prépare en versant dans un bocal (d'une contenance d'environ 6 litres) 5 litres d'alcool ordinaire à brûler, tel qu'on le trouve dans le commerce, puis 200 grammes de bichlorure de mercure (sublimé corrosif), soit 40 grammes par litre d'alcool, et en agitant jusqu'à dissolution complète. Ensuite on fait fondre à part, dans 375 grammes d'eau chaude, 100 grammes de chlorhydrate d'ammoniaque pulvérisé (sel ammoniac du commerce), et l'on verse le tout dans le bocal contenant déjà la solution alcoolique de sublimé, puis on agite et on laisse reposer la liqueur pendant une heure ou plus. Avec 5 litres de cette solution on peut empoisonner 500 à 600 plantes bien représentées.

Pour s'en servir, on en verse jusqu'à mi-bord dans une cuvette rectangulaire en porcelaine, dont le fond a 45 centimètres environ de longueur sur 31 ou 32 de large, avec un bord haut de 5 à 8, et que l'on pose sur une grande table ou sur un établi. A gauche de la cuvette, on met le paquet de plantes à empoisonner, en laissant à côté de ce paquet une place pour les feuilles de papier dont on va retirer les échantillons. A droite de la cuvette, on réserve aussi une place pour le paquet que l'on va former avec les plantes qui auront été passées dans la solution. On tient encore à sa portée des feuilles de papier bulle fort et enfin du papier à sécher (buvard gris ou rouge, paille, etc.). Ces préparatifs terminés, on prend la première plante à empoisonner, on la plonge dans la solution avec une pince *en bois*, et on l'y laisse de 30 à 40 secondes selon sa consistance, puis on la dépose sur un premier coussin formé d'une dizaine de feuilles de papier buvard sur lesquelles on a ajouté une feuille de papier bulle (1). Sur cette première plante on pose une deuxième feuille de papier bulle, puis successivement une seconde plante empoisonnée, une troisième feuille de papier bulle, une troisième plante, une quatrième feuille de papier bulle et sur celle-ci un deuxième coussin de papier buvard ; on recommence ensuite la série précédente en superposant de nouveau quatre feuilles de papier bulle dans lesquelles on intercale trois plantes empoisonnées, puis un coussin buvard sur le tout, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des plantes à empoisonner ou que le paquet ainsi formé ait atteint 15 à 20 centimètres de hauteur ; on le recouvre alors d'un dernier coussin de papier buvard et on serre le tout modérément entre trois courroies, afin que les plantes soient suffisamment

(1) Le même papier bulle sert indéfiniment et doit être mis de côté pour de nouveaux empoisonnements.



pressées mais non froissées ou brisées, et on laisse le paquet sans y toucher pendant une huitaine de jours au moins. Les étiquettes ont été retirées pendant l'opération et empilées au fur et à mesure les unes sur les autres; sans cette précaution, nombre d'entre elles, notamment celles faites avec de l'encre d'aniline ou au polycopie, se décolorent ou deviendraient à peine lisibles.

Au bout de huit jours on défait le paquet, et l'on remplace les étiquettes avec les échantillons correspondants; la première a été la dernière retirée, de même que la première plante du paquet était la dernière empoisonnée, on les remet ensemble, de même pour les suivantes, et finalement le paquet primitif se trouve reconstitué dans le même ordre qu'avant l'empoisonnement.

Les plantes sont ensuite fixées, par de petites bandelettes de papier gommé, sur du papier bulle de force moyenne, de 45 centimètres de long sur 28 de large, et classées dans l'herbier général, chaque espèce ayant une chemise dans laquelle viennent prendre place les diverses parts de cette espèce.

Ce procédé d'empoisonnement ne donne lieu à aucune efflorescence, fait pénétrer suffisamment le poison dans le tissu des plantes pour en assurer la conservation et n'altère que peu ou point la couleur des fleurs. Nous avons vu des Campanules (*Campanula saxatilis*, *C. lingulata*, *C. speciosa*, *C. stellaris*, *C. strigosa*, etc.), dont les fleurs avaient conservé leur couleur bleue si délicate après la dessiccation et qui la présentaient encore plusieurs années après l'empoisonnement (1).

La bibliothèque botanique de notre confrère, formée surtout en vue des études auxquelles il s'est particulièrement adonné, renferme, outre un grand nombre d'ouvrages de phytographie et de géographie botanique, ainsi que divers traités, une très importante série de brochures contenant, sur les diverses flores de l'Europe, de l'Asie occidentale et boréale et du nord de l'Afrique, une grande variété de Mémoires, de Notices et de renseignements précieux.

Nous n'avons pas à rappeler ici les travaux déjà nombreux de M. Rouy,

(1) L'addition de chlorhydrate d'ammoniaque à la solution alcoolique de sublimé corrosif, recommandée dès 1852 par le chimiste Cloez, paraît avoir l'avantage de donner lieu à une combinaison aussi toxique et plus stable que le bichlorure de mercure employé seul. (Voyez sur cette question, dans les *Actes du Congrès international de botanique* de 1867, pages 84 et suiv., la Note fort intéressante et très instructive de M. Jules Poisson « Sur la manière de préserver des insectes les collections botaniques ».) Ajoutons toutefois, simplement à titre de renseignement et pour ne pas être plus affirmatif qu'il ne convient, que des botanistes expérimentés contestent la supériorité de la formule due à Cloez sur les anciens procédés. Nos regrettés collègues, le D<sup>r</sup> Warion et Ernest Cosson, après avoir perdu une grande partie des plantes auxquelles ils l'avaient appliquée, étaient revenus à l'emploi exclusif du sublimé corrosif dont ils élevaient la dose jusqu'à 45 grammes par litre d'alcool. Si nous devions nous en rapporter à notre expérience personnelle, l'efficacité des deux méthodes serait peut-être équivalente; car nous avons employé l'ancienne pour une partie de notre herbier, la nouvelle pour d'autres parties, et, dans un cas comme dans l'autre, des plantes empoisonnées depuis plus de vingt ans se sont maintenues jusqu'à ce jour dans un parfait état de conservation. Nous croyons d'ailleurs que les soins à donner aux collections botaniques consécutivement à l'empoisonnement, surtout le choix du local, ont une importance considérable. On trouvera à cet égard les indications les plus judicieuses dans la Note précitée de M. Poisson. (*Ern. M.*)

ils sont d'ailleurs bien connus de tous ceux qui s'occupent de géographie botanique. Notre confrère, comme on sait, n'est pas un botaniste contemplatif, et encore moins un de ces collectionneurs peu sociables qui s'efforcent de cacher à tous les yeux avec un soin jaloux les richesses qu'ils ont amassées; c'est toujours au contraire avec une extrême complaisance qu'il met à la disposition de ses collègues les échantillons et les renseignements de toute nature contenus dans son bel herbier. Aussi quelques-uns de ses correspondants se sont fait un plaisir et quelquefois presque un devoir d'attacher son nom à des espèces nouvelles dont ses libérales communications avaient souvent contribué à leur rendre l'étude plus facile. Nous citerons, parmi ces dédicaces, le *Brassica Rouyana* Janka, figuré dans les *Illustrationes* de M. Willkomm; le *Silene Rouyana* Battandier, d'Algérie, représenté dans les *Illustrationes Floræ Atlanticæ*; le *Salvia Rouyana* Briquet; l'*Armeria Rouyana* Daveau, du Portugal, figuré dans le *Boletim de la Sociedad Broteriana*; le *Romulea Rouyana* Battand., d'Algérie, — et la série probablement s'enrichira encore de nombreux termes.

Ce Rapport détaillé sur des collections particulières n'a pas seulement pour objet d'en faire ressortir l'importance et de rendre un hommage mérité au travail persévérant dont elles sont le brillant résultat et la récompense. Un herbier considérable, riche en termes de comparaison et dont la consultation est rendue aussi facile que profitable par la bienveillance et l'érudition de son possesseur, offre aux botanistes phytographes, ainsi qu'aux amateurs simplement désireux de bien nommer leurs plantes, des ressources précieuses qu'ils ont intérêt à connaître. Nous croyons rendre service à plusieurs de nos confrères en signalant à leurs investigations les éléments utiles qu'ils pourront trouver pour leurs études dans l'herbier de M. Rouy.

[*Note ajoutée pendant l'impression, décembre 1891.* — Les visites des membres du Congrès à l'herbier de M. le D<sup>r</sup> Cosson, qui leur avait fait la plus aimable réception, à l'École de Pharmacie, au Muséum et à l'Exposition universelle, devaient être l'objet de Rapports qu'un des secrétaires du Congrès s'était chargé de rédiger. N'ayant pas reçu ces documents, ni les procès-verbaux ou les notes qui auraient peut-être permis d'y suppléer, nous avons dû passer outre, après une vaine attente, pour ne point retarder plus longtemps la publication de ce dernier fascicule.] (*Ern. M.*)

Le Secrétaire général de la Société, gérant du Bulletin,  
E. MALINVAUD.